

LETTRE D'INFORMATION N°3

Mars 2012

Nous avons pris contact avec d'autres organisations SaintPauloise, celle-ci ont montrés un grand intérêt pour notre démarche et ont souhaitées être associés à nos différentes actions

Nous souhaitons pouvoir donner aux autres associations le moyen de s'exprimer sur notre site afin de pouvoir communiquer sur les problèmes communs et apporter des solutions à l'ensemble des habitants de Saint Paul.

Notre association continue de grandir et de se structurer. Comme évoqué lors du premier numéro de notre lettre d'information, nous avions la volonté de créer un site web digne de ce nom, outil de notre temps, pour une communication en temps réel avec d'une part les membres (accès sécurisé) mais aussi tous les Saint Paulois.

Nous avons officialisé le lancement de notre site web le vendredi 30 mars 2012, ou vous pourrez retrouver toute nos lettres d'informations, le but de l'association, son organigramme, ses activités, ses volontés, ses projets.

www.associationsaintpaul.fr



ASSOCIATION DES QUARTIERS DE SAINT PAUL, FUMERATES – GARDETTES, ET DE SES AMIS

www.associationsaintpaul.fr

Bulletin d'adhésion

Membre actif : 20 €

Membre bienfaiteur : 50 €

Contacter le bureau par Mail : bureau@associationsaintpaul.fr

Christophe au 0623173990 ou Brigitte au 0611581902

Uneasy with French language?

Please call Yves at 06 26 93 32 72; you are welcome to join us.

Association déclarée à la sous préfecture de Grasse

sous le numéro W061002852

Siège social : 2224, chemin des fumerates – 06570 Saint Paul de Vence

Contact : 06 23 17 39 90 / info@associationsaintpaul

Compte rendu de la réunion du quartier N°2 du 25 février 2012

Travaux

A aucun instant le maire n'a indiqué la possibilité de mise en oeuvre de travaux effectués sur le chemin des fumerates, lauriers ou lavandes pour les budgets 2012 et 2013. Bien que la dégradation de la voirie devienne plus que dangereuse pour les personnes empruntant ces chemins et à fortiori pour les riverains.

Décharge

Interrogé sur la présence d'une décharge sise au 1317 chemin des fumerates, le maire a répondu que des procédures étaient en cours. Il s'avère qu'aucune de ses procédures en cours n'a été diligentée par la mairie, au contraire elles ont été menées par l'ensemble des membres de l'association des quartiers de Saint Paul.

Dans cette décharge, nous avons pu observer une déforestation organisée et massive et non pas comme le présente le maire et le chef de la police municipale monsieur Luna *un simple débroussaillage*. Si cela était le cas, les services de la préfecture (DDTM) ainsi que la gendarmerie de Vence ne se seraient pas déplacés aussi rapidement pour entamer une procédure.

Par ailleurs le maire a été de nouveau dans le déni ou la feinte ignorance concernant les innombrables déversements effectués par les camions du propriétaire. Les matériaux jetés ne sont en aucun cas de la terre végétale mais pour la plupart des gravats et divers déchets de chantier potentiellement dangereux qui nécessiteraient un traitement approprié et non pas d'être enterrés.

Par ailleurs la dérogation accordée à l'entreprise de faire circuler des camions d'un tonnage supérieur à celle autorisée de 15 tonnes, s'est avérée être ni limitée en temps et en quantité. Il est à noter que le maire avait été préalablement sensibilisé à ces problèmes lors de la réunion initiée à notre demande, réunissant quatre membres de notre association, Monsieur Camilla et le maire le 21 février 2012. Lors de la réunion du quartier le 25 février, le maire s'est néanmoins présenté à l'assemblée sans aucun début de réponse à ces problèmes déjà exposés.

Vente des biens communs « les oliviers »

Interrogé sur la vente de l'ancien restaurant des oliviers, utilisé ce jour là pour la réunion des riverains, le maire a répondu qu'il ne souhaitait pas que soient remis en cause les 2 contacts qui s'étaient motivés pour se porter acquéreur du bien, au prétexte que les prix proposés étaient supérieurs à celui donné par les domaines ... interdisant toute possibilité pour un acquéreur mieux offrant de pouvoir surenchérir, empêchant de fait une plus value potentielle sur ce bien commun à tous les Saint Paulois. Pourquoi une telle démarche selon un protocole pour le moins opaque, sans aucune publicité et information à la population et au profit de quels intérêts, surement pas pour les habitants de la commune.

Conclusion

Les quartiers des fumerates, lauriers, lavandes, gardettes se retrouvent une fois de plus exclus de toute possibilité de réhabilitation en matière de voirie, de trottoirs dignes de ce nom, de poteaux électriques de moyenne tension supprimés et débarrassés de leurs fils téléphoniques. Pas d'assainissement enfin collectif et cela pour l'année en cours ainsi que 2013, soit vraisemblablement jusqu'à la fin du mandat du maire actuel.

M. Buron a été beaucoup plus prolifiques sur des sujets tel que la création d'un passage clouté à la sortie du Domaine Notre Dame ou de l'action de la mairie en faveur de la stérilisation des chats hérants que sur les sujets dont nous faisons compte rendu de la présente gazette.

Devant cet état de fait les membres de l'association envisagent la mise en place d'une pétition de protestation auprès de l'ensemble des riverains du quartier afin que des réponses précises et spécifiques soient apportées par M. Buron à la requête légitime de ses administrés.

Par ailleurs une rencontre a été organisée entre M. Luna Brigadier chef Principal de la police municipale et les membres de l'association. Le compte rendu fort intéressant est consultable sur notre site à la rubrique Actualité.